



L'ALBANOIS

www.st-alban.qc.ca

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2008

IL a été résolu ;

QUE les membres du Conseil autorisent madame Denise Trépanier à effectuer la demande de subvention salariale auprès des différents paliers de gouvernement. Cette demande s'inscrit dans le cadre du terrain de jeux 2008.

QUE ce conseil autorise le versement d'une partie de la formation donnée à l'automne 2007 pour les pompiers suivants;

Jacquelin Perron, 40 heures à 10\$ = 400\$	200\$ payé
Mario Trottier, 84 heures à 10\$ = 840\$	420\$ payé
Jovani Morissette, 60 heures à 10\$ = 600\$	300\$ payé
Michaël Genest, 60 heures à 10\$ = 600\$	300\$ payé

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ, Exclusion zone agricole

D'autoriser la MRC de Portneuf à transmettre à la CPTAQ une demande d'exclusion de la zone agricole pour les secteurs des périmètres d'urbanisation révisés prévus au SADR de son territoire empiétant sur la zone agricole décrétée;

D'indiquer à la CPTAQ qu'il n'y a pas d'autres espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole de la municipalité pour les fins visées par la demande; l'espace demandé n'est pas justifié par un manque d'espace disponible à l'intérieur du périmètre d'urbanisation mais plutôt pour des considérations de rentabilité et de maximisation de l'occupation des espaces le long du nouveau tronçon de rue. Bien qu'il existe plusieurs emplacements théoriquement disponibles à l'intérieur des limites du périmètre d'urbanisation pour des fins résidentielles, les nouveaux emplacements résidentiels en bordure de ce nouveau tronçon de rue permettront de marquer la limite du développement de ce secteur et d'éviter toute velléité de prolongement futur de la rue St-Eugène en zone agricole.

MOT DE VOTRE MAIRESSE

Bonjour à vous,

Quel hiver nous avons!!! Vous êtes plusieurs à me faire part du déneigement de nos routes, pour certain les commentaires sont positifs et pour d'autres négatifs. Il est évident qu'il faut faire preuve de tolérance compte-tenu de la quantité exceptionnelle de précipitations que nous recevons au Québec. Soyez cependant assuré que vos demandes sont transmises aux personnes concernées. Merci de votre compréhension et n'hésitez pas à m'appeler si problème il y a.

N'oubliez pas notre grosse activité hivernale du mois de février, soit la traditionnelle Randonnée BOUBOU qui aura lieu en fin de semaine. Bravo à tous les bénévoles qui travaillent pour faire de cet événement une belle fenêtre sur notre région.

Profitez donc de la gamme d'activités offertes chez-nous et bon mois de février,

Lynn Audet, mairesse

QUE la Municipalité de Saint-Alban appuie la demande de monsieur Réjean Genest et de madame Ginette Perron auprès de la C.P.T.A.Q. Cette demande consiste à détacher l'érablière des terres cultivables dans le but de revendre les terres et d'exploiter l'érablière. Les lots visés par la demande sont dans le rang 3, 16-B-P, 16-A-P 15-D-P, 15-C, 15-B-P, 15-A-P, 14-F-P, 14-E-P, 14-D-P, 14-B-P, 13-C-P et dans le rang 4, 14-B-P, 14-A-P, 13,C-P et 13-B-P pour une superficie totale de 146.5 arpents ou 50.51 hectares. Ceci ne contrevient à aucun règlement en vigueur à ce jour.

D'autoriser la demande de passage des VTT aux endroits suivants;

⇒ Traverser le rang de l'Église sud à 150 mètres de l'intersection de la route numérotée 354,

⇒ Circuler sur environ 150 mètres linéaires (accotement et fossé) sur la route 354 est à partir du numéro civique 34 vers l'est,

⇒ Traverser la rue Principale afin de se rendre au poste à essence Sonic (276 rue Principale).

DE confier à la MRC de Portneuf la tâche de procéder à une entente globale avec le regroupement des arpenteurs ayant leur place d'affaires sur le territoire de la M.R.C de Portneuf pour et au nom de la municipalité de Saint-Alban et des autres municipalités qui y consentent, pour la prise de relevés techniques nécessaires à la mise à jour de la cartographie topographique minimale (1 :1000).

De prendre un espace publicitaire dans l'album des finissants 2008. Le format de carte d'affaire a été retenu pour une somme de 90\$.

QUE le règlement #168 interdisant l'épandage pendant certains jours soit adopté.

Monsieur Martin Levac, conseiller au siège #5, donne avis de présentation du règlement #169 décrétant des travaux d'aqueduc dans la route St-Philippe jusqu'au rang St-Joseph Est et prévoyant une dépense de 145,000\$ et un emprunt à long terme n'excédant pas cette somme, remboursable en 10 ans. Une subvention sera déduite de ce montant afin de minimiser les coûts aux résidents.

Madame Lynn Audet, mairesse, donne avis de présentation du règlement #170 relativement à l'adoption d'un programme de revitalisation.

QUE ce conseil affecte une somme de 30,000\$ du surplus accumulé non affecté pour l'achat d'un futur camion incendie.

DE demander à la compagnie Abitibi-Bowater de reporter sa décision finale, tel qu'entendu en juin 2008, afin de permettre à la région de présenter une solution durable pour maintenir l'usine en opération.

QUE le bureau municipal soit ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Il est également entendu que le bureau soit fermé le vendredi après-midi des mois de juillet et août.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'IL EST INTERDIT DE METTRE VOTRE NEIGE SUR LE TROTTOIR OU DANS LES RUES DE LA MUNICIPALITÉ.



TERRAIN DE JEUX 2008



Le temps est venu de soumettre votre candidature pour les postes de monitrice ou moniteur du terrain de jeux 2008. Vous avez jusqu'au 29 février 2008 pour nous faire parvenir votre curriculum vitae au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de St-Alban
Att : Denise Trépanier
204, rue Principale
St-Alban (Québec)
G0A 3B0

Pour plus d'informations : 418 268-8026

Le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) de Portneuf a le plaisir d'annoncer la réouverture de son point de services à Saint-Marc-des-Carières!

Autrefois situés à l'École Sainte-Marie, les bureaux du CJE sont maintenant aménagés dans l'ancienne bibliothèque municipale de Saint-Marc-des-Carières, soit au 295 rue Gauthier, 2^{ième} étage.

Notre bureau de Saint-Marc-des-Carières sera ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30. Nos services s'adressent aux jeunes âgés de 16 à 35 ans qui résident dans les municipalités suivantes : Deschambault-Grondines, Portneuf, Saint-Alban, Saint-Casimir, Saint-Gilbert, Saint-Marc-des-Carières, Saint-Thuribe et Saint-Ubalde.

Nos services sont gratuits :

- x aide à la recherche d'emploi;
- x rédaction de curriculum vitae;
- x orientation professionnelle;
- x information scolaire et professionnelle;
- x information sur le démarrage d'entreprise.

Vous pouvez nous joindre au 268-3502.

Cercle de Fermières de Saint-Alban

Le cercle de Fermières de Saint-Alban a débuté l'année 2008 par une dégustation de fromages régionaux. Merci à nos commanditaires qui nous ont fourni généreusement leurs produits : le Baluchon, le Grondines et le Grand 2.

Le mercredi 23 janvier, plusieurs membres ont débuté des ateliers de tricot au Centre Fernand Marcotte. Le projet en cour « comment fabriquer une tuque péruvienne » va bon train. Si vous êtes curieux et voulez savoir ce qu'est une tuque péruvienne, venez nous voir le mercredi en après-midi.

En 2007, les caisses Desjardins de l'Ouest de Portneuf, accordaient une commandite au cercle de Fermières afin d'organiser des ateliers de tricot pour les jeunes de 5^e et 6^e année de l'école le Goéland (21 jeunes participent au projet). A l'occasion des fêtes de Noël, l'organisation d'un dîner communautaire a permis aux jeunes d'échanger entre eux et de présenter les foulards qu'ils ont commencés à tricoter. Les ateliers se poursuivront jusqu'au 31 mars.

PACTE RURAL 2008

Appel de projet pour le Pacte rural 2008 – Volet local

La municipalité dispose d'une enveloppe totale de 17,907.65\$ pour l'année 2008. En effet, les organismes devront déposer leur projet le jeudi **28 février** au plus tard. Les projets retenus seront approuvés lors de l'assemblée du conseil du 10 mars pour ensuite être acheminés au CLD de Portneuf. Les documents pertinents sont disponibles au bureau municipal ou bien sur le site du CLD au www.cld.portneuf.com sous l'onglet « Aides financières » à la rubrique « Pacte rural ». Madame Stéphanie Poiré est également disponible pour toutes questions au 418-285-4616.



HORAIRE DE LA PATINOIRE

Lundi : FERMÉ

Mardi au jeudi : 18 à 21 heures

Vendredi : 18 à 22 heures

Samedi : 13 à 16 heures et
de 18 à 22 heures

Dimanche : 13 à 17 heures



BIBLIOTHÈQUE

**La bibliothèque est ouverte les mardis et
jeudis de 18 :30 à 20 heures.
Le numéro est le 268-3557.**

Bienvenue à tous.



Concert interactif

Le violoniste **Denis Jobin** et la pianiste **Manon Chénard-Marcotte** présentent un concert interactif dans lequel les spectateurs pourront, par le truchement d'un quiz, mettre leurs connaissances à profit.

Prix de participation

Au programme



Pièces tirées du répertoire classique, de l'art de la scène et du cinéma.

Une soirée divertissante à ne pas manquer.

Le samedi 1^{er} mars 2008 à 19 h 30

**Au Théâtre Élise-Paré de l'École de musique
Denys Arcand**

(2^e étage du Vieux couvent de Deschambault)

Entrée : 8.00 \$ (à la porte)

Information : 285-0784 ou 286-6941



MAISON DES AINÉS

Bonne nouvelle!

Comme vous le savez sans doute, la Maison des Aînés s'agrandit. En effet, le montage financier est complété et nous débutons le financement. Une demande au pacte rural sera déposée afin d'utiliser ses fonds au projet. Une réunion d'informations aura lieu en mars prochain où nous serons en mesure de répondre adéquatement aux diverses questions et nous permettra également de décrire le projet plus en détails. Nous vous aviserons de la date exacte par le biais d'un bulletin spécial.

Les membres du conseil d'administration



**RANDONNÉE BOUBOU 2008
16-17 FÉVRIER**

Le 16 aura lieu la randonnée, vous devez faire votre inscription de 9h30 à 11h15 au Garage Guy Marcotte, le coût est de \$5.00. Pour informations : 268-4251

Le 17 février, inscriptions pour les compétitions réservées aux motoneiges de 1984 et moins et open mixte, inscription de 10h à 11h30, au coût de \$10.00, au Garage Guy Marcotte. Pour informations : 268-5503



ÂGE D'OR

Le 19 février à 17 :30 heures, un souper canadien préparé par l'Âge d'Or sera servi pour souligner la St-Valentin, le coût est de \$6.00 pour le souper et la soirée. S.V.P réserver avant le 17 février 2008, au 268-8272, 268-8547, 268-8169.

Bienvenue à tous nos membres.

P.S. Si parmi nos membres il y a des couples de 50-60-65 ans de mariage, veuillez aviser la direction car nous devons commander les certificats en mars.

Merci de votre collaboration.

La direction de l'Âge d'or



Le centre internet est ouvert au grand public les jeudi et vendredi soir, de 18h30 à 21h00.

Location d'ordinateurs à 1 \$/heure,

NOUVEL HORAIRE

	D	L	Ma	Me	J	V	S
18h30 à 21h00	FERMÉ	FERMÉ	Cours (appelez)	FERMÉ	Ouvert à tous	Ouvert à tous	FERMÉ

Téléphonez-nous! Bienvenue à tous!!!

l'école primaire Le Goéland
177, rue Principale (porte de gauche)
(418) 268-3332, poste 3
cisad@cspportneuf.qc.ca

Le Comité d'aménagement des lacs de Saint-Alban

La réunion générale annuelle aura lieu le vendredi 29 février 2008 au Centre communautaire Fernand Marcotte, 179 rue Principale à Saint-Alban à 19 :00 heures. Veuillez prendre note que plusieurs postes, au moins trois (3) de direction sont disponibles. Un poste de secrétaire-réceptionniste et un poste de manœuvre sur le terrain sont à combler. Toutes les personnes intéressées par la gestion de la pourvoirie sont les bienvenues.

LES PORTES DE L'ENFER

Centre de ski de fond

Veuillez noter que le centre de ski de fond est ouvert du mardi au dimanche de 10 h. à 16h. Le Centre vous offre toujours plusieurs pistes de ski et de raquettes de belle qualité. Venez nous visiter et amenez les enfants, nos bénévoles seront heureux de vous accueillir.

Un souper spaghetti au profit du Centre aura lieu le samedi 23 février à 18 h. Les billets au coût de 12\$ sont en vente au comptoir du Centre ainsi que dans les différents commerces de la municipalité.

Réservez tôt....

Si vous avez des équipements de ski qui ne servent plus, le Centre serait heureux de les recueillir afin de pouvoir dépanner d'autres skieurs.



TÉLÉPHONES IMPORTANTS

POMPIERS, AMBULANCES,

POLICIERS 9-1-1

Bureau municipal	268-8026
Télécopieur	268-5073
C.C.F.M	268-3557
Lynn Audet, mairesse	285-9466
École Le Goéland	268-3332
Centre Internet	268-3332 #3
Les Portes de l'enfer (ski)	285-9439
Centre des Loisirs	268-5913
Maison du Gardien	284-4232
M.R.C. de Portneuf	285-3744
Taxes scolaires	285-2600
Chambre commerces	268-5447

PRÉVENTION SUICIDE

1-866-277-3553

OU 1-866-APPELLE

